

02.02.2001 - 14:30 Uhr

Invitation à la conférence de presse de l'Aide Suisse contre le Sida mardi 20 février 2001 à Zurich

Zurich (ots) -

Aide Suisse contre le Sida: Création d'un poste visant à supprimer la discrimination des personnes malades et handicapées

En Suisse vivent environ 20'000 personnes séropositives. Nombre d'entre elles suivent une multithérapie contre le VIH. Ces traitements sont physiquement et psychiquement très lourds, leur durée est indéterminée et ils ne parviennent pas pour autant à guérir le VIH et le sida. Les personnes séropositives en Suisse doivent non seulement faire face au fardeau de la maladie et aux effets secondaires de leur thérapie, mais également à de sérieuses discriminations juridiques et sociales.

Pour les personnes séropositives ainsi que les autres personnes malades et handicapées, des problèmes concrets peuvent apparaître, par exemple lorsqu'elles posent leur candidature à un nouveau poste, demandent à être admises dans une caisse de pension, se soumettent à un examen médical, concluent une assurance maladie avec indemnité journalière ou une assurance vie.

L'Aide Suisse contre le Sida a reçu le mandat de préparer un train de mesures visant à supprimer les inégalités liées à la loi et à son application dans les domaines de la maladie, de l'exercice de la profession et des assurances.

Lors de notre conférence de presse, nous vous présenterons les tâches attribuées au poste qui vient d'être créé dans ce but. Par le biais d'exemples pratiques nous essayerons de mettre en lumière les problématiques et les solutions prévues liées à la discrimination de personnes séropositives et d'autres personnes malades et handicapées.

Nous nous pencherons ensuite sur une question d'actualité pour montrer pourquoi l'acceptation de l'initiative Denner "Pour des médicaments à moindre coût" aurait des conséquences nuisibles pour les patients séropositifs. Nous expliquerons également quels sont les coûts d'un traitement contre le VIH.

Enfin, nous saisisons l'occasion de cette conférence pour présenter la brochure "Être dans son droit - Faire valoir son droit" que l'Aide Suisse contre le Sida vient de publier. Il s'agit d'un guide pratique s'adressant aux personnes qui vivent avec le VIH et le sida et doivent se défendre contre des discriminations spécifiques.

Conférence de presse de l'Aide Suisse contre le Sida

Date: mardi 20 février de 10 à 11 heures

Lieu: secrétariat de l'Aide Suisse contre le Sida,
Konradstrasse 20 à 8005 Zurich.

Nous vous prions de vous annoncer à l'Aide Suisse contre le Sida,
Relations médias, Case postale 1118, 8031 Zurich,
fax +41 1 447 11 12, e-mail: mark.baecher@aids.ch

Mark Bächer, porte-parole de l'Aide Suisse contre le Sida reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions,
tél. +41 1 447 11 21.

Contact:

Voir ci-dessus.

[010]

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002236/100003969> abgerufen werden.